

Groupe CMN NAVAL



Groupe CMN Naval

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2025

Ce document contient 48 pages

Sommaire général

Note préliminaire	4
Etat consolidé de la situation financière	5
Compte de résultat consolidé	7
Etat consolidé du résultat global	8
Etat des capitaux propres consolidés	9
Tableau des flux de trésorerie	10
Annexe aux comptes consolidés	11

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Note préliminaire

L'exercice comptable clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total de bilan	557 562	K€
Chiffre d'affaires	344 236	K€
Capitaux propres (part du groupe)	161 989	K€
Résultat net (part du groupe)	14 995	K€

Etat consolidé de la situation financière

Actif			
Montants en K€	Note	2024.12	2025.12
Immobilisations incorporelles	4.1.1	73 253	64 155
Ecart d'acquisition	4.1.2	47 542	47 366
Immobilisations corporelles	4.2	86 271	93 835
Droits d'utilisation	4.2	1 028	3 035
Titres mis en équivalence	4.3	3 744	3 089
Autres actifs financiers non courants	4.4	30 279	42 773
Impôts différés - actif	6.1	7 265	2 773
Actifs non courants		249 381	257 025
Stocks et en-cours	4.5	24 301	31 390
Clients et comptes rattachés	4.6	177 215	153 280
Actifs sur contrat		16 065	18 591
Créances d'impôt courant		2 679	2 032
Autres actifs courants	4.7	69 110	43 973
Actifs financiers courants	4.4	24 400	13 691
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	35 223	37 580
Actif circulant		348 993	300 536
Total actif		598 374	557 562

Passif

Montants en K€	Note	2024.12	2025.12
Capital	4.9	20 000	20 000
Réserves		94 952	126 994
Résultat net (Part du groupe)		34 351	14 995
Capitaux propres part du groupe		149 302	161 989
Intérêts ne conférant pas le contrôle		335	67
Total des capitaux propres		149 638	162 056
Endettement non courant	4.11	51 279	55 529
Dettes de location non courantes	4.11	844	1 714
Avantages du personnel		5 010	4 918
Provisions non courantes	4.10	364	364
Impôts différés – passif	6.1	16 469	11 284
Autres passifs non courants	4.13	–	4 521
Passifs non courants		73 966	78 330
Endettement courant	4.11	13 945	56 113
Dettes de location courantes	4.11	240	1 431
Provisions courantes	4.10	9 753	8 581
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	143 641	86 090
Passifs sur contrats	4.13	151 151	106 930
Passifs d'impôt exigible	6.1	378	143
Autres passifs courants	4.13	55 662	57 887
Total des passifs courants		374 770	317 175
Total passif		598 374	557 562

Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note	2024.12	2025.12
Chiffre d'affaires	5.1	257 230	344 236
Autres produits de l'activité		10 181	8 987
Achats consommés		(76 552)	(92 950)
Charges externes		(78 471)	(130 119)
Charges de personnel	5.2	(67 433)	(95 346)
Impôts et taxes		(2 555)	(2 115)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	5.3	(5 600)	(8 446)
Autres produits et charges opérationnels courants	5.4	1 848	171
Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels acquis		38 648	24 418
Dotations des actifs incorporels acquis			(10 198)
Résultat opérationnel courant		38 648	14 220
Autres produits et charges opérationnels non-courants	5.5	357	4 622
Résultat opérationnel		39 005	18 842
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		370	258
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		39 375	19 100
Autres produits et charges financiers	5.6	4 082	1 386
Coût de l'endettement financier brut	5.6	(722)	(4 470)
Coût de l'endettement financier net		3 359	(3 084)
Résultat courant avant impôt		42 734	16 016
Impôts sur les résultats	6.3	(3 422)	(3 302)
Impôts différés	6.3	(4 259)	1 942
Résultat après impôt		35 053	14 656
Intérêts minoritaires		703	(340)
Résultat net (Part du groupe)		34 351	14 995

Etat consolidé du résultat global

Montants en K€	2024.12	2025.12
Résultat de l'exercice	35 053	14 656
Ecart de conversion - Groupe	(142)	(839)
Ecart de conversion - Intérêts minoritaires	-	-
Eléments du résultat recyclable	(142)	(839)
Ecart actuariel sur les engagements de retraite - base	-	-
Ecart actuariel sur les engagements de retraite - impôt	-	-
Eléments du résultat non recyclable	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(142)	(839)
Résultat global total	34 911	13 817

Etat des capitaux propres consolidés

Montants en K€	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation 2023.12	20 000	79 814	17 114	-	116 929	(838)	132 365
Affectation du résultat 2023.12		17 114	(17 114)		-	-	-
Impact des taux de change				(139)	(139)	-	(139)
Résultat			34 351		34 351	703	35 054
Autres mouvements		(1 838)			(1 838)	471	(1 367)
Situation 2024.12	20 000	95 091	34 351	(139)	149 303	336	149 639
Affectation du résultat 2024.12		34 351	(34 351)		-		-
Ecart de conversion				(840)	(840)	(10)	(850)
Résultat			14 996	-	14 996	(340)	14 656
Autres mouvements		(1 467)		(3)	(1 470)	85	(1 385)
Situation 2025.12	20 000	127 976	14 996	(982)	161 990	67	162 057

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	2024.12	2025.12
Résultat	35 053	14 661
Elim. Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(370)	(258)
Elim. Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	6 281	17 531
Elim. Dividendes	377	910
Élim. des plus ou moins values de cessions d'actifs		412
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	41 341	33 256
Elim. Charge (produit) d'impôt	7 896	1 360
Elim. Coût de l'endettement financier	722	4 528
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	49 959	39 144
Variation du besoin en fonds de roulement	(42 256)	(57 800)
<i>Incidence des variations de stocks</i>	(8 672)	(6 843)
<i>Incidence des variations des créances clients</i>	56 857	18 291
<i>Incidence des variations des dettes fournisseurs</i>	(90 442)	(69 248)
Impôts payés	(6 461)	(2 619)
Variation des dépôts de garantie, prêts et avances consentis	27 664	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	28 906	(21 275)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 488)	(18 474)
Acquisition d'immobilisations financières	-	(726)
Subventions investissement	671	-
Cessions d'immobilisations		2 114
Flux d'investissement liés aux opérations financières	(8 817)	(17 086)
Acquisition de titre de participation de société intégrées	108 128	-
Utilisation des actifs financiers dans le cadre d'investissement	(108 128)	-
Flux de trésorerie liés aux opérations financières	-	-
Emission d'emprunts	10 962	50 811
Remboursement d'emprunts	(6 836)	(48 475)
Avances conditionnées de l'Etat	-	241
Variation nette des concours bancaires		44 394
Interêts financiers nets versés	(705)	(4 202)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 421	42 769
Incidence de la variation des taux de change	(30)	(560)
Variation de la trésorerie	23 481	3 848
Trésorerie d'ouverture	10 196	33 677
Trésorerie de clôture	33 677	37 526

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits significatifs	15
1.1.	Faits significatifs de l'exercice	15
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	15
2.	Activité(s) et périmètre	16
2.1.	Activité(s)	16
2.2.	Organigramme au 31/12/2025	16
2.3.	Entités consolidées	17
2.4.	Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre	17
2.5.	Modifications de pourcentage de détention	17
2.6.	Sorties de périmètre	18
2.7.	Acquisitions ou cessions de participations post-clôture	18
2.8.	Impact sur les comptes consolidés des variations de périmètre	18
2.8.1.	Acquisitions de l'exercice	18
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation et règles d'évaluation	19
3.1.	Base de préparation des états financiers	19
3.1.1.	Normes, amendements de normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1 ^{er} janvier 2025	19
3.1.2.	Normes, interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2025	19
3.2.	Utilisation de jugements et d'estimations	20
3.3.	Changement de méthode comptable – Correction d'erreur	21
3.4.	Changement d'estimation	21
3.5.	Périmètres et méthodes de consolidation	21
3.6.	Date de clôture	21
3.7.	Opérations en devises	21
3.8.	Immobilisations incorporelles	22
3.8.1.	Goodwill	22
3.8.2.	Autres immobilisations incorporelles	23
3.9.	Immobilisations corporelles	24
3.10.	Location (IFRS 16)	24
3.10.1.	Comptabilisation du droit d'utilisation	25
3.10.2.	Contrats de location non retraités	25
3.10.3.	Dépréciation des droits d'utilisation	25
3.10.4.	Durée des contrats de location	25
3.11.	Dépréciation des actifs	25
3.12.	Stocks	26

3.13.	Provisions	26
3.13.1.	Engagements de retraite et assimilés IAS 19	26
3.13.2.	Autres provisions	27
3.14.	Chiffre d'affaires	27
3.15.	Autres produits et charges opérationnels	28
3.16.	Impôts sur le résultat	28
3.17.	Information sectorielle	29
3.18.	Passifs éventuels	29
4.	Notes sur les postes du bilan	30
4.1.	Immobilisations incorporelles (hors goodwill)	30
4.1.1.	Détail des immobilisations incorporelles	30
4.1.2.	Tableau de synthèse PPA (Purchase Price Allocation)	30
4.1.3.	Goodwill	31
4.2.	Immobilisations corporelles	31
4.3.	Titres mis en équivalence	32
4.4.	Autres actifs financiers – courants et non courants	32
4.5.	Stocks et en-cours	33
4.6.	Clients et comptes rattachés	33
4.7.	Autres actifs courants	34
4.8.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	34
4.9.	Composition du capital social	34
4.10.	Provisions	35
4.10.1.	Récapitulatif	35
4.11.	Emprunts et dettes financières	35
4.11.1.	Variation des emprunts et dettes financières	35
4.11.2.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	36
4.12.	Fournisseurs et comptes rattachés	37
4.13.	Les autres dettes et comptes de régularisation	37
5.	Postes du compte de résultat	39
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	39
5.2.	Charges de personnel	39
5.3.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40
5.4.	Autres produits et charges opérationnels courants	40
5.5.	Autres produits et charges opérationnels non courants	41
5.6.	Charges et produits financiers	42
6.	Impôts sur les résultats	43
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	43
6.2.	Déficits fiscaux non activés :	43
6.3.	Impôts sur les résultats	44

6.4.	Preuve d'impôt	44
7.	Autres informations	45
7.1.	Engagements hors bilan	45
7.2.	Effectif moyen	45
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	46
8.	Informations sectorielles	47
9.	Parties liées	48

1. Faits significatifs

1.1. Faits significatifs de l'exercice

En date du 22 juillet 2025, le conseil d'administration de CMN NAVAL a décidé de mettre en place un refinancement global du groupe, pour un montant maximal de 85 millions d'euros, destiné à refinancer des emprunts souscrits par les filiales ainsi qu'à financer des opérations de croissance externe. Au 31 décembre 2025, le montant total débloqué s'élève à 63,5 millions d'euros.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Le 12 février 2026, l'Etat a confirmé la publication d'un appel d'offres pour une ferme hydrolienne de 250 MW au large du Raz-Blanchard dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).

Le conflit au proche et moyen Orient pourra avoir des impacts sur les projets en cours. La Force Majeure a été notifiée au client omanais pour justifier le report du délai contractuel, le fournisseur ayant suspendu ses opérations dans la région.

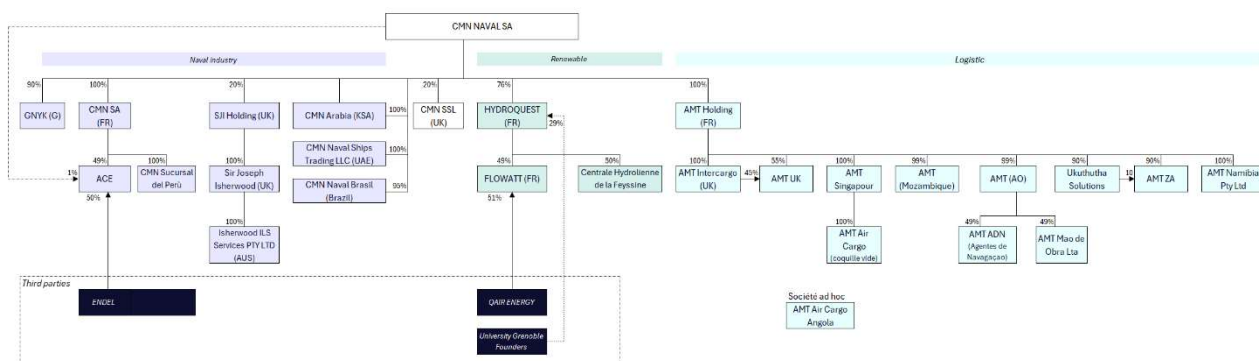
2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

CMN Naval s'est organisé autour de trois pôles d'activités complémentaires :

- Le pôle naval, centré sur les activités historiques du Groupe CMN Naval, regroupe principalement les sociétés CMN, GNYK, CMN Arabia, CMN Naval Ships Trading LLC ainsi qu'une participation de 20 % dans la société britannique Isherwoods, spécialisée dans les solutions de soutien logistique intégré ;
- Le pôle énergies renouvelables qui comprend une participation majoritaire de 75,72 % dans la société Hydroquest, ainsi que dans ses sociétés de projets. Hydroquest développe des technologies d'hydroliennes marines ;
- Le pôle logistique comprend AMT Holding ainsi que ses filiales implantées en Angola, au Mozambique, en Afrique du Sud, à Singapour, au Royaume-Uni et en Namibie.

2.2. Organigramme au 31/12/2025



2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Siège social	SIREN	Pays	Méthode d'intégration 2024.12	% Contrôle 2024.12	% Intérêt 2024.12	Méthode d'intégration 2025.12	% Contrôle 2025.12	% Intérêt 2025.12
AMT AGENTES DE NAVAGACAO			Angola	Mise en équivalence	49 %	48,51 %	Mise en équivalence	49 %	48,51 %
AMT AIR CARGO ANGOLA			Angola	-	0 %	0 %	Intégration Globale	100 %	100 %
AMT ANGOLA	Edificio Metropolis 9 andar Rue Kwame Nkrumah 217-22 Maianga Luanda		Angola	Intégration Globale	99 %	99 %	Intégration Globale	99 %	99 %
AMT HOLDING FR	19 Avenue Franklin Roosevelt 75 008 Paris	982 629 032	France	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
AMT MAO DE OBRA	Lunda Distrito Urbano da Maianga Rua Kwame Nkrumah 217		Angola	Mise en équivalence	49 %	48,51 %	Mise en équivalence	49 %	48,51 %
AMT MOZAMBIQUE	Avenida Albert Lithuli n°15 3rd Floor Maputo		Mozambique	Intégration Globale	99 %	99 %	Intégration Globale	99 %	99 %
AMT NAMIBIA	61 Simeon Shikungileni Street Windhoek		Namibie	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
AMT SINGAPOUR	1 Paya Lebar Link #04-01 Paya Lebar Quarter		Singapour	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
AMT UK	1 Welheads Place Welheads Industrial Estate Aberdeen AB21 7 GB		Royaume-Uni	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
AMT ZA	3 Bridgewater Street Paarden Eiland 7405		Afrique du Sud	Intégration Globale	99 %	99 %	Intégration Globale	99 %	99 %
CENTRALE HYDRO DE LA FEYSSINE	16 Chemin de Malacher 38 240 Meylan	822 915 864	France	Mise en équivalence	37,1 %	37,1 %	Mise en équivalence	37,1 %	37,1 %
CMN NAVAL	19 Avenue Franklin Roosevelt 75 008 Paris	337 518 849	France	Intégration Globale	Société Mère	Société Mère	Intégration Globale	Société Mère	Société Mère
CMN ARABIA	Olaya King Fahad Branch Riyadh 12212		Arabie Saoudite	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
CMN BRESIL	Rua Prudente de Morais 790 Sala 301 Ipanema Rio de Janeiro		Brésil	Intégration Globale	95 %	95 %	Intégration Globale	95 %	95 %
CMN DEL PERU	Santiago de Surco Lima		Pérou	-	0 %	0 %	Intégration Globale	100 %	100 %
CMN SA	19 Avenue Franklin Roosevelt 75 008 Paris	562 110 965	France	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
CMN SSL	Centre for Advanced Industry Coble Dene North Shields		Royaume-Uni	Mise en équivalence	20 %	20 %	Mise en équivalence	20 %	20 %
CMN NAVAL SHIPS TRADING LLC	Etihad Tower, Tower 3, 13th floor, King Abdullah Bin Abdulaziz Al Saud St Abu		Emirats Arabes Unis	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
FLOWATT SA	51 Rue de la Bretonnière 50 100 Cherbourg-En-Cotentin	524 950 821	France	Mise en équivalence	37,1 %	37,1 %	Mise en équivalence	37,1 %	37,1 %
GIE ACE	7 rue des Claires 50 460 Cherbourg en Cotentin	351 131 149	France	Intégration Proportionnelle	50 %	50 %	Intégration Proportionnelle	50 %	50 %
GNYK	Werftstraße 110, 24143 Kiel		Allemagne	Intégration Globale	89,9 %	89,9 %	Intégration Globale	89,9 %	89,9 %
HYDROQUEST	16 Chemin de Malacher - Inovalia, Batiment B 38 240 Meylan	523 807 758	France	Intégration Globale	75,72 %	75,72 %	Intégration Globale	75,72 %	75,72 %
AMT INTERCARGO UK	1 Welheads Place Welheads Industrial Estate Aberdeen AB21 7 GB		Royaume-Uni	Intégration Globale	100 %	100 %	Intégration Globale	100 %	100 %
SIR JOSEPH ISHERWOOD LTD	Centre for Advanced Industry Coble Dene North Shields		Royaume-Uni	Mise en équivalence	20 %	20 %	Mise en équivalence	20 %	20 %
SJI HOLDING	Centre for Advanced Industry Coble Dene North Shields		Royaume-Uni	Mise en équivalence	20 %	20 %	Mise en équivalence	20 %	20 %
UKUTHUTHA SOLUTIONS	3 Bridgewater Street Paarden Eiland 7405		Afrique du Sud	Intégration Globale	90 %	90 %	Intégration Globale	90 %	90 %

2.4. Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre

Aucune acquisition n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Création de société : CMN Sucursal Del Peru, détenue à 100 % par CMN SA.

2.5. Modifications de pourcentage de détention

Néant

2.6. Sorties de périmètre

La société AMT UK a été liquidée le 31 décembre 2025.

2.7. Acquisitions ou cessions de participations post-clôture

Néant.

2.8. Impact sur les comptes consolidés des variations de périmètre

2.8.1. Acquisitions de l'exercice

Comme évoqué précédemment, le Groupe CMN Naval a créé la société CMN Sucursal Del Peru.

Cette entité a été intégrée globalement dans le périmètre de consolidation à compter de sa date de création.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation et règles d'évaluation

3.1. Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie de présentation du Groupe CMN Naval. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Ces États Financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

3.1.1. Normes, amendements de normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1^{er} janvier 2025

- Les principales normes, amendements et interprétations applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025 sont les suivants :
- IFRS 17 – Contrats d'assurance : remplace IFRS 4 et établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir pour les contrats d'assurance. Cette norme est principalement applicable aux entités du secteur de

l'assurance et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe CMN Naval.

- Modifications d'IAS 1 et du Practice Statement 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables : précisent les informations à fournir sur les méthodes comptables significatives, en mettant l'accent sur la pertinence plutôt que sur le volume des informations divulguées.
- Modifications d'IAS 8 – Définition des estimations comptables : clarifient la distinction entre modifications de méthodes comptables et modifications d'estimations comptables, facilitant ainsi l'analyse de leur impact dans les états financiers.
- Modifications d'IAS 12 – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction : précisent le traitement des impôts différés pour certaines transactions qui donnent lieu à la comptabilisation simultanée d'actifs et de passifs, comme les contrats de location ou les obligations de démantèlement.

L'application de ces textes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe CMN Naval.

3.1.2. Normes, interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2025

À la date d'arrêté des comptes, certaines normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB avaient été adoptés mais ne sont pas encore entrés en vigueur et n'ont pas été appliqués de manière anticipée par le Groupe CMN Naval.

- Parmi ces textes figurent notamment :
- Amendements à IAS 1 – Présentation des états financiers (Classification des passifs comme courants ou non courants) ;
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 (Informations à fournir sur les instruments financiers liés aux risques de liquidité) ;

- IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 (Ventes ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise) ;
- Amendements à IFRS 16 (Allégement locatif en réponse à la crise sanitaire et ses prolongements éventuels).

Le Groupe CMN Naval est en cours d'analyse de l'impact potentiel de ces nouveaux textes sur ses états financiers consolidés. À ce stade, leur application future ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les comptes consolidés, hormis les éventuelles évolutions de présentation et d'information requises par IFRS 18.

3.2. Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction du Groupe CMN Naval, l'exercice d'un jugement, d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que les informations données dans les notes annexes.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, les principales estimations portent notamment sur les éléments suivants :

- Périmètre : Déterminer si le Groupe CMN Naval a le contrôle de ses filiales détenues à moins de 50%
- Comptabilisation du chiffre d'affaires : déterminer les obligations de performance et le rythme de comptabilisation du chiffre d'affaires alloué à celles-ci
- Durée du contrat de location : déterminer si le Groupe CMN Naval est

raisonnablement certain d'exercer ses options de prolongation.

- Les provisions pour risques et les engagements de retraite ;
- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les impôts différés.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances et des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou du fait de nouvelles informations. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les valeurs réelles pourraient s'écarter des estimations.

3.3. Changement de méthode comptable – Correction d’erreur

Néant.

3.4. Changement d’estimation

Néant.

3.5. Périmètres et méthodes de consolidation

Les filiales, les co-entreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l’entité et (iii) a la capacité d’exercer son pouvoir sur l’entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu’il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu’à la date où le contrôle cesse d’exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l’intégration globale.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l’entité ont des droits sur l’actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s’entend du partage contractuellement convenu du

contrôle exercé sur une entité, qui n’existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n’a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation retenues par le Groupe CMN Naval sont précisées dans la partie §2.

3.6. Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, sur la base des comptes individuels arrêtés à la même date et retraités pour être en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe CMN Naval.

La période de l’exercice social du GIE ACE a fait l’objet d’une modification. Les comptes du GIE ACE sont arrêtés au 31 août et ont été retraités pour inclure les données au 31 décembre.

3.7. Opérations en devises

Les comptes des sociétés du périmètre de consolidation sont établis en euros à l’exception des sociétés :

- CMN SSL,
- Sir Joseph Isherwoods,
- SJI Holdings
- AMT UK
- AMT Intercargo

Les comptes de ces sociétés sont établis en Livre Sterling.

- CMN ARABIA

Les comptes de cette société sont établis en Riyal Saoudien.

- CMN Naval Ships Trading LLC

Les comptes de cette société sont établis en Dirham des Emirats Arabes Unis.

- CMN Naval Brasil

Les comptes de cette société sont établis en Real brésilien.

- AMT Angola
- AMT Agentes de Navagacao
- AMT Mao de Obra

Les comptes de ces sociétés sont établis en Kwanza.

- AMT Singapour

Les comptes de cette société sont établis en Dollar de Singapour.

- AMT Namibia

Les comptes de cette société sont établis en Dollar de Namibie.

- AMT ZA
- Ukuthutha Solutions

Les comptes de ces sociétés sont établis en Rand.

- AMT Mozambique

Les comptes de cette société sont établis en Metical de Mozambique.

- CMN Sucursal Del Peru

Les comptes de cette société sont établis en Sol Péruvien.

Pour les sociétés dont les comptes sont établis en euros, les opérations en devises sont traitées de la manière suivante :

Conversion des soldes en devises au compte de résultat :

Les engagements en devises générés par l'activité commerciale font l'objet de prévisions détaillées et sont généralement couverts par des achats et ventes à terme des devises correspondantes.

Les transactions en devises ne faisant pas l'objet de couvertures sont converties au taux de change historique et génèrent un

écart de change inclus dans le résultat d'exploitation ou le résultat financier selon la nature de la transaction.

Conversion des soldes en devises au bilan :

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances sont converties au cours de clôture et la différence de change qui en résulte est constatée en écarts de conversion latents. Les écarts de conversion actifs portant sur les éléments non couverts du bilan font l'objet d'une provision pour risque de change pour leur totalité. Les différences de conversion sur les postes de trésorerie sont inscrites au compte de résultat.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées à la clôture au taux de :

- Couverture si elles se rapportent aux contrats,
- Change en vigueur à la clôture dans les autres cas.

3.8. Immobilisations incorporelles

3.8.1. Goodwill

Le Groupe CMN Naval applique la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Le prix d'acquisition aussi appelé « contrepartie transférée » pour l'acquisition d'une filiale est la somme des justes valeurs des actifs transférés, dont la trésorerie et tout instrument de capitaux propres émis, et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition.

- Le goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est la différence entre :
- la juste valeur du prix d'acquisition augmenté du montant des intérêts minoritaires (intérêts ne donnant pas le contrôle) dans l'entreprise acquise ; et
- la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés à la date d'acquisition.

- Lors de chaque regroupement le groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêt non acquise :
- Soit à sa juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence, la comptabilisation d'un goodwill sur cette fraction non acquise (méthode dite du goodwill complet)
- Soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que le goodwill attribuable aux propriétaires de la maison mère (méthode dite du goodwill partiel).

Le goodwill est affecté à des Unités Génératrices de trésorerie. Chaque unité ou groupe d'unités auxquelles le goodwill est affecté :

- doit représenter au sein du groupe le plus petit niveau auquel le goodwill est suivi en interne
- ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel tel que défini par IFRS 8.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (UGT) et n'est pas amorti. Une UGT est définie comme le plus petit groupe d'actifs, dont les flux de trésorerie sont largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat après avoir vérifié la valeur des actifs acquis et celle des passifs assumés.

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'acquisition et frais accessoires directement attribuables à l'acquisition).

- La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :
 - Un caractère identifiable ;
 - Le contrôle d'une ressource ;
 - L'existence d'avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprise et ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en goodwill.

3.8.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Frais de recherche et de développement

Étant donné la nature de l'activité de la société Hydroquest et compte tenu du caractère innovant de ses produits et du procédé industriel employé, une partie significative des charges de la société Hydroquest correspond à la définition des frais de développement à savoir :

- Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :
- Le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
- La faisabilité technique du produit est démontrée,

- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.
- Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution de dividendes.

3.9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt directement rattachables aux immobilisations et encourus au cours de l'exercice sont incorporés à la valeur de l'immobilisation s'ils sont significatifs. La période minimale retenue pour la qualification de l'actif est de douze mois.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un

amortissement, dès que l'actif est prêt à être mis en service, sur la durée attendue d'utilisation pour chaque catégorie de biens.

Les autres immobilisations figurent pour leur coût historique.

Le mode d'amortissement pratiqué est le linéaire calculé sur les durées suivantes :

Type	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Installations techniques :	2 à 10 ans
Matériel et outillage industriels :	3 à 15 ans
Matériel de transport :	3 à 10 ans
Matériel de levage :	5 à 15 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont amorties séparément. Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin de période annuelle.

3.10. Location (IFRS 16)

Cette norme impose la reconnaissance de tous les contrats de location au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette financière correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la période raisonnablement certaine de location. IFRS16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (remplacement de la charge de loyer par une charge d'amortissement du droit d'utilisation et une

charge financière) et au Tableau de Flux de Trésorerie.

Le taux d'actualisation qui sera retenu, correspond au taux marginal d'endettement du preneur pour les différents contrats. Il est reconstitué à partir du taux sans risque pour la devise du contrat par référence à sa durée, et du risque de crédit du Groupe CMN Naval.

Le montant des engagements locatifs correspond à la valeur des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement déterminé selon la méthode expliquée ci-après, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. Selon la méthode simplifiée, le montant des droits d'utilisation est égal au montant de la dette de location comptabilisée, ajusté si nécessaire des loyers payés d'avance ou avantages incitatifs à recevoir du bailleur.

3.10.1. Comptabilisation du droit d'utilisation

La valeur du droit du droit d'utilisation correspond :

- Au montant initial de l'engagement locatif
- Aux paiements d'avance faits au bailleur
- Aux coûts directs initiaux encourus

Cet actif est ensuite amorti linéairement sur la durée de location retenue pour évaluer la dette de location.

La valeur de l'actif peut être revue en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée ainsi que pour tenir compte des variations des loyers variables basés sur un indice ou un taux.

Le droit au bail est considéré comme une composante distincte du droit d'utilisation.

En cas de sortie avant la fin de la durée estimée, l'impact de la décomptabilisation du droit et de la dette sera enregistré en résultat non courant.

3.10.2. Contrats de location non retraités

Les paiements relatifs aux contrats de courte durée, (durée de moins de 12 mois) ou concernant des biens de faible valeur ne sont pas retraités conformément à la norme IFRS 16.

Les loyers variables basés sur un indice de performance, ne sont pas non plus retraités conformément à la norme IFRS16.

L'ensemble de ces loyers restera donc présenté en compte de résultat « autres produits et charges opérationnels courants ».

3.10.3. Dépréciation des droits d'utilisation

La mise en œuvre des tests de dépréciation des droits d'utilisation est identique à celle relative aux immobilisations du Groupe CMN Naval.

3.10.4. Durée des contrats de location

La durée du contrat de location correspond à la durée non résiliable du contrat de location, ajustée pour tenir compte des options de renouvellement prévues au contrat lorsque le Groupe CMN Naval est raisonnablement certain de les exercer.

3.11. Dépréciation des actifs

La norme IAS 36 – *Dépréciation des actifs* définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la

fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans.

En dehors des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui doivent faire l'objet de tests de dépréciation annuels systématiques, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur (baisse du chiffre d'affaires, baisse des cash-flows, dégradation du niveau de rentabilité).

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

3.12. Stocks

Les stocks de matières premières et de produits intermédiaires sont évalués au coût moyen pondéré. Une dépréciation est constituée pour les articles sans consommation depuis plus d'un an. Le pourcentage de dépréciation appliqué est calculé en fonction du nombre d'exercices sans consommation.

Les stocks d'en-cours sont valorisés en fonction des coûts engagés sur le projet.

3.13. Provisions

3.13.1. Engagements de retraite et assimilés IAS 19

Le Groupe CMN Naval recense et enregistre l'ensemble des avantages accordés au personnel. Ainsi, le Groupe CMN Naval participe selon les lois et usages de chaque pays à la constitution des retraites de son personnel.

Les engagements du Groupe CMN Naval résultent essentiellement de régimes à prestations définies et sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations, réalisées par des actuaires externes, ont lieu chaque année. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les caractéristiques propres à chaque société (taux de turnover, progression de salaire) et selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé (taux d'actualisation, inflation).

Ces régimes peuvent être soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe CMN Naval, soit non financés.

Pour les régimes à prestations définies financés, la valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des prestations futures et les fonds d'actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir.

Pour ces régimes, un excédent d'actifs ne peut être comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe CMN Naval. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, le montant de l'actif comptabilisé au bilan est plafonné.

Les écarts actuariels qui résultent de modifications d'hypothèses ou d'écarts d'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée) sont reconnus directement en capitaux propres. Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation à la suite de l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges. Les charges relatives à ce type de régimes sont comptabilisées en Ebit courant.

Certains avantages sont également fournis par des régimes à cotisations définies qui se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Le Groupe CMN Naval n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en

sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la PIDR sont les suivantes :

- Date de départ à 64 ans
- Indemnités calculées selon la méthode prospective et la convention collective en vigueur
- Table de turnover par statut et tranche d'âge
- Table de mortalité INSEE
- Taux d'actualisation : 3.98%
- Taux progression : 3%
- Taux de charges patronales : 65% cadres et 50% non-cadres

3.13.2. Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe CMN Naval a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis à vis d'un tiers, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe CMN Naval, sans contrepartie au moins équivalente. Les provisions font l'objet d'une actualisation à la clôture de chaque exercice.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

CMN Naval Group a un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités, au 31 décembre 2025 les provisions constituées sont adéquates par rapport aux risques encourus du fait de ses litiges.

Présentation de l'information financière

Les actifs et passifs sont classés, selon leur nature, en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient au cours de son cycle d'exploitation normal, soit dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable. Les impôts différés sont, quant à eux, toujours présentés en actifs ou passifs non courants.

3.14. Chiffre d'affaires

Contrat à long terme

L'activité des sociétés CMN, GNYK et du GIE ACE est principalement constituée par des contrats à long terme (contrats de fourniture de navires ou de réparations) qui sont comptabilisés selon la méthode dite « du chiffre d'affaires à l'avancement » comme appréhendée selon la norme « IFRS 15 – Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

La norme IFRS 15 reconnaît un transfert progressif des risques et avantages liés à la possession du bien et qui se traduirait par la reconnaissance du revenu à l'avancement pour l'entreprise de construction.

Le résultat des contrats de construction est estimé sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisés de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Le résultat des contrats est pris en compte au fur et à mesure de l'avancement lorsque celui-ci peut être estimé de manière fiable. La capacité de la Société à estimer de façon fiable le résultat à terminaison repose notamment sur le fait que l'avancement dans la réalisation du contrat est suffisant.

Les coûts des contrats incluent :

- Les achats de matériels, les études sous traitées, le coût des marchés et des diverses prestations rattachées directement au contrat.
- Le coût des heures des personnels directement affectés au contrat, y compris les charges sociales, valorisées

avec les charges d'exploitation à l'exclusion notamment du coût commercial, du coût de recherche et développement et de la charge éventuelle de sous-activité.

- Les autres coûts, le cas échéant, qui sont spécifiquement refacturables au client tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Les produits des contrats incluent :

- Le prix de vente initial ;
- Les avenants, réclamations, incitations et modifications (« changements ») au contrat dans la mesure où il est certain que ces changements se traduiraient par la comptabilisation de chiffre d'affaires pouvant être mesurés de façon fiable.

Le pourcentage d'avancement applicable aux contrats à long terme est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à date et les coûts estimés à terminaison. Le pourcentage d'avancement ainsi calculé est appliqué au revenu à terminaison estimé pour déterminer le revenu à reconnaître sur l'exercice.

Provisions pour pertes à terminaison

Pour l'ensemble des affaires (contrats à long terme et autres opérations) lorsque le résultat prévisionnel fait apparaître une perte, une provision pour perte à terminaison est constatée.

Autres Opérations

Il existe quelques opérations n'entrant pas dans le cadre des contrats à long terme pour lesquelles le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés à la réalisation de la prestation ou livraison du livrable, c'est-à-dire à la date de transfert de propriété définie contractuellement.

3.15. Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes, de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la

performance opérationnelle courante, sont classées en « Autres produits et charges opérationnels ».

Ce poste inclut notamment les résultats sur cession d'actifs, les dépréciations éventuelles des goodwill, les dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs corporels ainsi que les éléments à la fois inhabituels, peu fréquents, significatifs et ne relevant pas de l'exploitation courante.

3.16. Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend les impôts sur les bénéfices exigibles ou différés y compris les ajustements d'impôts sur exercices antérieurs.

L'impôt, qu'il soit exigible ou différé, est directement reconnu en capitaux propres lorsqu'il se rattache à un élément qui a été comptabilisé en capitaux propres à l'origine.

Des impôts différés sont comptabilisés afin de constater l'impôt sur l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable, à l'exception des goodwill non déductibles fiscalement et des différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, selon la méthode du report variable. L'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé en résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres à l'origine.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'un droit juridique

exécutoire de compensation existe et lorsqu'ils relèvent de la même autorité fiscale. L'activation des impôts différés est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable au cours de l'exercice suivant ou à moyen terme, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Il existe une convention d'intégration fiscale entre CMN Naval, CMN SA et AMT Holding France.

Dans le groupe CMN Naval, les impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux antérieurs reportables ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des trois exercices suivants.

3.17. Information sectorielle

La norme IFRS 8 ne s'applique de manière obligatoire qu'aux entités dont les titres de capitaux propres ou d'emprunts sont négociés sur un marché organisé ainsi qu'aux entités dont les titres de capitaux propres ou d'emprunts sont en cours d'émission sur un marché public de valeurs mobilières. Le Groupe CMN Naval ne doit donc pas fournir de manière obligatoire une information financière sectorielle.

3.18. Passifs éventuels

Les charges estimées des litiges ont fait l'objet de provisions. A la connaissance du Groupe CMN Naval, il n'existe pas, à la clôture de l'exercice, de faits exceptionnels ou de litiges susceptibles d'affecter de manière significative l'activité, les résultats et le patrimoine du Groupe CMN Naval et de ses filiales qui n'aient fait l'objet de provisions.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles (hors goodwill)

4.1.1. Détail des immobilisations incorporelles

Montants en K€	2024.12	Δ périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres mouvements	2025.12
Frais de recherche et développement	10 470	-	-	-	-	-	-	10 470
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	3 348	-	123	(400)	(29)	2	-	3 043
Logiciels	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	5	-	-	-	-	-	-	5
Carnet de commandes	64 091	-	-	-	-	-	-	64 091
Autres immobilisations incorporelles	4 228	-	38	(14)	(0)	-	-	4 252
Immobilisations incorporelles en cours	3 325	-	2 936	-	-	(2)	-	6 259
Avances et acomptes versés sur immo incorp.	-	-	248	-	-	-	-	248
Immobilisations incorporelles brutes	85 467	-	3 344	(414)	(29)	-	-	88 368
Amort/Dépré des frais de recherche et développement	(6 615)	-	(1 520)	-	-	-	-	(8 136)
Amort/Dépré concessions, brevets & droits similaires	(2 648)	-	(268)	400	21	-	-	(2 495)
Amort/Dépré carnet de commandes	-	-	-	(10 197)	-	-	-	(10 197)
Amort/Dépré des autres immos incorp.	(2 951)	-	(448)	14	0	-	-	(3 385)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(12 215)	-	(2 236)	(9 783)	21	-	-	(24 213)
Immobilisations incorporelles nettes	73 253	-	1 108	(10 198)	(9)	-	-	64 155

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de la marge sur le carnet de commandes de GNYK pour 53 894K€ et des frais de développement d'Hydroquest pour 10 470K€.

4.1.2. Tableau de synthèse PPA (Purchase Price Allocation)

Les caractéristiques des acquisitions de l'exercice 2024 étaient les suivantes :

Montants en K€	Prix d'acquisition	Capitaux propres à la date d'acquisition	Impôt différé	Relation client	Impôt différé	2024.12 Goodwill
Sous-groupe AMT	9 238	7 600	608	-	-	1 030
GNYK	98 890	7 515	-	64 091	(19 227)	46 511
Goodwill	108 128	15 115	608	64 091	(19 227)	47 541

La relation client a été estimée sur la base des marges à venir (période 2025 – 2031) sur les contrats existants à la date d'acquisition et actualisées à un WACC de 11,70 %.

En application de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, le Groupe CMN Naval a procédé à une première estimation de l'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables des entités acquises en 2024. Cette répartition demeure inchangée à la date de clôture 2025. Seule la relation client (carnet de commande) a été amortie sur 5 ans en mode linéaire.

Montants en K€	Prix d'acquisition	Capitaux propres à la date d'acquisition	Impôt différé	Relation client	Impôt différé	Sortie Périmètre	2025.12 Goodwill
Sous-groupe AMT	9 238	7 600	608			176	855
GNYS	98 890	7 515	-	53 894	(16 168)		53 649
Goodwill dont PPA	108 128	15 115	608	53 894	(16 168)	176	54 504
GNYS - carnet de commande				(10 197)	3 060		(7 137)
Goodwill	108 128	15 115	608	43 697	(13 108)	176	47 366

4.1.3. Goodwill

Montants en K€	2024.12	Δ périmètre	Dotations Reprises	2025.12
Valeur brute	53 143	176	-	52 967
Amortissement et dépréciation	(5 601)	-	-	(5 601)
Goodwill	47 542	176	-	47 366

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en K€	2024.12	Δ périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres mouvements	2025.12
Terrains	20 875	-	-	-	-	-	-	20 875
Agencements et aménagements de terrains	165	-	144	-	-	-	-	309
Constructions	85 864	-	1 935	-	(73)	(3 709)	-	84 017
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	3 879	-	3 879
Droit d'utilisation de biens immobiliers	1 751	-	789	-	(86)	-	126	2 482
Droit d'utilisation de matériels de transport	99	-	-	-	(9)	-	2 624	2 623
Installations techniques, matériel & outillage	39 047	-	1 710	(96)	(28)	(514)	(223)	39 897
Autres immobilisations corporelles	11 067	-	1 480	(630)	(27)	(322)	-	11 569
Matériel de bureau	55	-	158	(71)	(9)	565	-	699
Matériel de transport	957	-	559	(204)	(96)	3 351	-	4 567
Matériel de transport en location	454	(1)	273	(110)	(54)	1 615	(1)	2 178
Immobilisations corporelles en cours	9 849	-	7 614	-	(38)	(5 122)	(20)	12 283
Avances et acomptes s/imm. corp.	106	-	467	(97)	-	-	-	476
Immobilisations corporelles brutes	170 290	(1)	15 130	(1 208)	(420)	(257)	2 506	185 854
Amort/Dépré sur agencements de terrains	(113)	-	(11)	-	-	-	-	(124)
Amort/Dépré des constructions	(51 061)	-	(2 609)	1 085	29	3 811	1	(48 744)
Amort/Dépré des constructions sur sol d'autrui	-	-	(7)	-	-	(3 811)	-	(3 818)
Amort droit d'utilisation de biens immobiliers	(781)	-	(1 179)	-	62	-	-	(1 146)
Amort droit d'utilisation de matériels de transport	(41)	-	(1 956)	-	7	-	-	(925)
Amort/Dépré install tech. matériel & outill.	(23 106)	-	(2 636)	96	6	2 461	-	(23 179)
Amort/Dépré des autres immobilisations corp.	(7 058)	-	(755)	296	18	1 241	-	(6 258)
Amort/Dépré du matériel de bureau	(26)	-	(49)	71	4	(324)	-	(324)
Amort/Dépré du matériel de transport	(548)	-	(398)	204	58	(2 198)	-	(2 881)
Amort/Dépré du matériel informatique	(258)	-	(288)	109	33	(1 181)	-	(1 585)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(82 991)	-	(9 890)	1 862	217	0	1	(88 985)
Immobilisations corporelles nettes	87 299	(1)	5 240	654	(203)	(257)	2 507	96 869

Au 31.12.2025, les immobilisations corporelles brutes se composent principalement des terrains de CMN SA pour 3 192 K€ et de GNYK pour 17 683 K€, des constructions de CMN SA pour 44 283 K€ et de GNYK pour 42 141 K€ ainsi que des installations techniques, matériel et outillage de CMN SA pour 11 315 K€ et de GNYK pour 23 053 K€.

La colonne reclassement concerne principalement CMN Naval Ships Trading LLC pour des immobilisations reclassées en en-cours de bien (stocks).

Les immobilisations en cours concernent principalement CMN SA pour des travaux liés à la rénovation du site pour 11 805 K€.

4.3. Titres mis en équivalence

La valeur de titres mis en équivalence correspond principalement aux sociétés SJI Holding, Sir Joseph Isherwoods, AMT Agentes de Navagacao et la Centrale Hydrolienne de la Feyssine pour un montant total de 3 064 K€.

4.4. Autres actifs financiers – courants et non courants

Montants en K€	2024.12	2025.12
Comptes courants actifs courants	24 400	13 691
Total	24 400	13 691

Les comptes courants actif – courants correspondent principalement à CMN SA pour 13 524 K€ en 2025, il s'agit des comptes courants de PHI LLC.

Montants en K€	2024.12	2025.12
Titres de participation	240	240
Créances rattachées à des participations – non courant	2 051	4 611
Titres immobilisés (non courants)	1	0
Comptes courant actif	19 353	30 569
Prêts, cautionnements et autres créances – non courant	8 874	7 593
Immobilisations financières brutes	30 519	43 013
Dépréciations sur titres de participation	(240)	(240)
Amortissements et dépréciations des immobilisations financières	(240)	(240)
Immobilisations financières nettes	30 279	42 773

Les autres actifs financiers non courant se composent essentiellement des prêts, cautionnements et autres créances de CMN SA pour 5 303 K€. Il s'agit des dépôts et cautionnements versés sur les contrats en cours.

Les comptes courants actif – non-courants correspondent principalement à CMN Naval pour 24 985 K€, il s'agit des comptes courants PHI LLC, à CMN SA pour 3 639 K€, il s'agit des comptes courants PSS et PSI, et au GIE pour 1 630 K€ il s'agit principalement des comptes courants Endel.

Au 31 décembre 2025, la dépréciation de 240 K€ constatée sur les titres Kerguelen Invest en raison de l'échec du développement des moteurs proposés par ADV Propuls est toujours comptabilisée.

4.5. Stocks et en-cours

Montants en K€	2024.12	2025.12
Stocks MP, fournitures et aut. approvisionnements	22 533	29 686
Stocks – En-cours de production	8 362	8 036
Stocks	30 894	37 722
Dépréciations s/ stocks – MP, fourn. et approv.	(227)	(153)
Dépréciations s/ stocks – en cours de biens	(6 366)	(6 179)
Dep stocks	(6 593)	(6 332)
Valeur nette	24 301	31 390

Les stocks MP, fournitures et autres approvisionnements concernent CMN SA, ils correspondent essentiellement aux équipements qui seront montés à bord de la BR71 en 2026.

Les stocks en-cours de production correspondent à CMN SA aux 3 palangriers qui sont dépréciés à hauteur de 90%.

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent par poste, de la manière suivante :

Montants en K€	2024.12	2025.12
Clients et comptes rattachés	187 080	159 548
Clients et comptes rattachés	187 080	159 548
Dépréciations créances clients	(9 865)	(6 268)
Dépréciations créances clients	(9 865)	(6 268)
Valeur nette	177 215	153 280

Le poste clients est composé principalement des créances de CMN SA sur le contrat Angola LTC/OE (35 millions d'euros), sur le contrat BR71 (16 millions d'euros) sur le contrat DGA (PH) (14 millions d'euros), sur le contrat Angola (services associés) (14 millions d'euros) et l'acompte du contrat Systèmes de communication (7 millions d'euros) ; et des créances de GNYK sur le contrat Luerssen (41 millions d'euros).

Les dépréciations clients et comptes rattachés concernent principalement les sociétés CMN SA (1 834 K€) et GNYK (3 530 K€).

4.7. Autres actifs courants

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2024.12	2025.12
Fournisseurs – Avances et acomptes versés	36 201	6 842
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	189	–
Créances sur personnel & org. Sociaux – courant	266	118
Créances fiscales hors IS – courant	4 410	9 574
Créances liées à l'intégration fiscale	(78)	–
Autres créances – courant	2 728	4 618
Intérêts courus sur créances	28	6
Charges constatées d'avance – courant	25 367	22 816
Valeurs brutes	69 110	43 974
Dépréciations	–	–
Valeur nette	69 110	43 974

Le poste « Avances et acomptes versés » correspond principalement aux acomptes versés aux fournisseurs BOPP treuils (350K€), Themys (404 K€), Naval Group (316 K€) et CMR (218 K€) sur le contrat PH ; Isherwoods (1 402 K€) sur le contrat BR71 et KNDS (551 K€) et Wescam (316 K€) sur le contrat FPB.

Le poste « Charges constatées d'avance » correspond principalement aux équipements facturés et non réceptionnés ainsi qu'aux assurances pluriannuelles, essentiellement concernant la société CMN SA pour 21 201 K€.

4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montants en K€	2024.12	2025.12
Disponibilités	35 189	37 580
Intérêts courus non échus s/ dispo.	34	0
Total trésorerie actifs	35 223	37 580

4.9. Composition du capital social

Le capital social est composé de 2 500 000 titres pour une valeur nominal de 8 €, soit un montant de 20 000 K €.

4.10. Provisions

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	2024.12	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2025.12
Autres provisions pour charges	364	-	-	-	364
Provisions non courantes	364	-	-	-	364
Provisions pour garanties	279	1 383	(659)	-	1 003
Provisions pour pertes sur contrats	2 083	2 440	(3 700)	-	823
Autres provisions pour risques et charges	5 851	4 402	(4 604)	(48)	5 601
Provisions pour pensions et retraites	1 540	194	(579)	(0)	1 154
Provisions courantes	9 753	8 418	(9 542)	(48)	8 581
Total provisions	10 117	8 418	(9 542)	(48)	8 945

Le poste provisions pour pertes sur contrats concerne principalement CMN SA pour 586 K€. Il s'agit des provisions pour pertes à terminaison pour les projets Tara (77 K€) et Saint Paul (469 K€).

Le poste autres provisions pour risques et charges concerne les sociétés CMN SA pour 1 765 K€, AMT Angola pour 350 K€ et GNYK pour 3 486 K€.

Le solde de CMN SA est constitué essentiellement du risque amiante (767 K€) et des reprises à effectuer sur le LCT (700 K€). La société fait l'objet d'un certain nombre de procès en faute inexcusable. Les provisions constatées étant proches du dénouement à payer, la société provisionne l'intégralité du risque maximal estimé sur les affaires en cours. Le solde de la provision est de 767 K€ au 31 décembre 2025 contre 921 K€ au 31 décembre 2024.

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	2024.12	Δ périmètre	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Δ nette	2025.12
Emprunts auprès établis. de crédit	11 473	-	4 194	(2)	(6)	34 954	-	50 614
Emprunts auprès établis. de crédit location	844	-	452	(197)	(27)	642	-	1 714
Emission titres part. & avances de l'Etat	4 805	-	241	(418)	-	287	-	4 915
Autres emprunts et dettes assimilées	35 000	-	158	(35 158)	0	-	-	-
Dettes financières non courantes	52 123	-	5 045	(35 775)	(33)	35 883	-	57 243
Emprunts obligataires	2 072	-	-	(2 072)	-	-	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit	7 243	-	45 871	(7 170)	(53)	(34 954)	-	10 937
Emprunts auprès établis. de crédit location	240	-	3 121	(1 251)	(38)	(642)	-	1 431
Emission titres part. & avances de l'Etat	704	-	-	-	-	(287)	-	418
Autres emprunts et dettes assimilées	2 350	-	2	(2 207)	-	-	-	145
Intérêts courus sur emprunts	28	-	217	(25)	-	-	-	220
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 546	-	-	-	(5)	(0)	(1 517)	24
Concours bancaires (dettes)	1	-	44 001	-	(15)	-	383	44 370
Intérêts courus non échus s/tréso. Passive	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières courantes	14 185	-	93 212	(12 725)	(112)	(35 883)	(1 134)	57 544
Total dettes financières	66 308	-	98 257	(48 500)	(145)	-	(1 134)	114 787

4.11.2. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K€	2024.12			2025.12		
	Total	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	11 473	11 207	266	50 614	39 767	10 847
Emprunts auprès établis. de crédit location	844	600	244	1 714	1 244	469
Emission titres part. & avances de l'Etat	4 805	1 432	3 373	2 506	1 670	835
Avances conditionnées de l'Etat	-	-	-	2 410	-	2 410
Autres emprunts et dettes assimilées	35 000	35 000	-	-	-	-
Dettes financières non courantes	52 123	48 239	3 884	57 243	42 682	14 561

Montants en K€	2024.12		2025.12	
	Total	< 1 an	Total	< 1 an
Emprunts obligataires	2 072	2 072	-	-
Emprunts auprès établis. de crédit	7 243	7 243	10 937	10 937
Emprunts auprès établis. de crédit location	240	240	1 431	1 431
Emission titres part. & avances de l'Etat	704	704	418	418
Autres emprunts et dettes assimilées	2 350	2 350	145	145
Concours bancaires (trésorerie passive)	28	28	220	220
Concours bancaires (dettes)	1 546	1 546	44 394	44 394
Intérêts courus sur emprunts	1	1	0	0
Dettes financières courantes	14 185	14 185	57 544	57 544

Le poste « emprunts obligataires-courant » concerne la société Hydroquest : ils ont été remboursés au cours de l'exercice.

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédits courant concernent principalement les sociétés CMN SA et CMN Naval.

Pour CMN SA, il s'agit d'un nouveau emprunt auprès du Crédit Mutuel (2 000 K€) pour l'achat de matériels industriels et pour la réfection du site de production.

Pour CMN Naval, il s'agit d'un refinancement global du groupe destiné à refinancer des emprunts souscrits par les filiales ainsi qu'à financer des opérations de croissance externe. Au 31 décembre 2025, le montant total débloqué s'élève à 63 500 K€ enregistré pour 48 500 K€ dans la catégorie « emprunts auprès des établissements de crédit » et 15 000 K€ dans la catégorie « concours bancaires (dettes) ». Le montant enregistré en emprunts auprès des établissements de crédit est séparé entre courant (5 545 K€) et non courant (42 954 K€).

Les reste des emprunts auprès des établissements de crédit non courant concernent principalement CMN SA pour 5 142 K€ et Hydroquest pour 3 473 K€.

Les concours bancaires (dettes) correspondent au montant débloqué du refinancement global du groupe pour CMN Naval pour 15 000 K€ et à une convention de cession de créances commerciales conclues avec Natixis pour le contrat DGA des Patrouilleurs Hauturiers pour 29 001 K€.

Le poste « autres emprunts et dettes assimilées » de 35 000 K€ concernait l'emprunt WSF chez GNYK, soldé au cours de l'exercice.

Les émissions titres part. et avances de l'état concernent CMN SA pour 2 923 K€ (courant et non courant). Il s'agit de la convention de financement ADEME qui reprend le montant des aides

octroyées à la société dans le cadre du projet OCEANQUEST. Au cours de l'exercice 2021, l'ADEME a versé le solde de l'avance remboursable. A noter que cette avance pourra faire l'objet de remboursements selon les conditions fixées dans la convention, étant précisé dans la convention qu'une partie du montant avancé ne serait être remboursée si, au terme des 8 années suivant la phase d'investissement, certains critères de succès n'étaient pas remplis. Un remboursement de 418 K€ a été effectué pendant l'exercice.

Les avances conditionnées de l'état sont composées de 2 410 K€ d'avance remboursable chez Hydroquest.

Au 31 décembre 2025, les ratios financiers liés aux covenants bancaires sont conformes aux exigences des établissements prêteurs.

4.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2024.12	2025.12
Fournisseurs et comptes rattachés	94 656	82 696
Factures non parvenues	45 657	1 398
Dette s/ acqui. d'actif	3 328	1 996
Fournisseurs et comptes rattachés	143 641	86 090

4.13. Les autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Montants en K€	2024.12	2025.12
Comptes courants	-	4 521
Autres passifs non-courants	-	4 521
Avances, acomptes reçus sur commandes	8 508	11 905
Clients créditeurs (RRR et autres avoirs)	2 116	-
Dettes sociales	17 450	16 052
Dettes fiscales (hors IS)	8 988	3 436
Impôt sur les bénéfices	-	503
Dettes liées à l'intégration fiscale	279	1 003
Comptes courants	858	7 377
Autres dettes	17 462	17 547
Dividende à payer		65
Autres passifs courants	55 662	57 887

Montants en K€	2024.12	2025.12
Produits constatés d'avance	151 151	106 930
Passifs sur contrats	151 151	106 930

Les « avances, acomptes reçus sur commandes » se composent principalement des avances reçues dans le cadre du contrat « Patrouilleurs Hauturiers » pour CMN SA.

Les « Autres dettes » se composent principalement CMN SA pour 6 036 K€ de mouvements du GMES avec les chantiers SOCARENAM et PIRIOU dans le cadre du contrat « Patrouilleurs Hauturiers » pour lequel la Société exerce la fonction de mandataire.

Les passifs sur contrats concernent principalement la société CMN SA pour 91 262 K€. Ce poste correspond à la différence entre la facturation cumulée et le revenu cumulé calculé sur la base de l'avancement par les coûts en fin d'exercice, respectivement de 53 245 K€ pour le contrat BR71, 11 251 K€ sur le contrat Angola, 9 730 K€ sur le contrat « SFMC », 7 322 K€ sur le contrat system de communication et 6 881 K€ sur le contrat « FPB ». Le reste du poste concerne les produits constatés d'avance d'Hydroquest pour 2 635 K€, de GNYK pour 7 289 K€ et du GIE ACE pour 7 085 K€.

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Montants en K€	2024.12	2025.12
Production vendue de biens	231 429	290 851
CMN	154 574	170 503
GNYK	50 558	88 978
AMT	-	-
Autres	26 297	31 371
Production vendue de services	25 801	51 433
CMN	1 887	2 713
GNYK	-	-
AMT	23 460	48 280
Autres	454	440
Autres produits	20	1 986
Rabais, remises et ristournes accordés	(21)	(35)
Chiffre d'affaires	257 230	344 236

5.2. Charges de personnel

Montants en K€	2024.12	2025.12
Rémunérations du personnel	(40 968)	(63 787)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(17 729)	(24 040)
Autres charges de personnel	(4 673)	(2 361)
Participation des salariés	(4 063)	(5 158)
Charges de personnel	(67 433)	(95 346)

5.3. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en K€	2024.12	2025.12
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(2 677)	(2 235)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(4 558)	(8 321)
Dot. aux provisions d'exploitation	(2 478)	(5 117)
Dot. pour dépr. des actifs circulants	(1 740)	(836)
Dépréciations s/ stocks – MP, fourn. et approv.	(64)	(75)
Dépréciations s/ stocks – en cours de biens	(773)	187
Dot. aux provisions réglementées	(20)	-
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	1 085	1 085
Rep. sur provisions d'exploitation	4 716	6 448
Rep./Dépr. sur actif circulant	908	419
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 600)	(8 446)

5.4. Autres produits et charges opérationnels courants

Montants en K€	2024.12	2025.12
Autres charges	(632)	(1 044)
Subventions d'exploitation	2 480	1 215
Produits et charges opérationnels courants	1 848	171

5.5. Autres produits et charges opérationnels non courants

Montants en K€	2024.12	2025.12
VNC des immo. incorp. cédées	(4)	-
VNC des immo. corp. cédées	(1)	(334)
VNC des titres cédés	(227)	(176)
Charges excep. sur opération de gestion	-	(37)
Produits de cession d'immo. corp.	-	21
Produits de cession de titres	7	-
Charges excep. sur exercices antérieurs	175	(8)
Produits excep. s/ exercices antérieurs	484	-
Autres charges exceptionnelles	(392)	(221)
Autres produits exceptionnels	307	3 737
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	136	-
Subventions d'exploitation	-	760
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(129)	-
Autres produits non-courant	-	879
Produits et charges opérationnels non-courants	357	4 622

5.6. Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	2024.12	2025.12
Charges d'intérêts – emprunts	(605)	(4 470)
Charges d'intérêts – crédit-bail	(21)	-
Charges d'intérêts – location	(96)	-
Coût de l'endettement financier brut	(722)	(4 470)
Charges financières sur droit d'utilisation	-	(58)
Pertes de change sur opérations financières réalisées	(4 447)	(1 920)
Pertes de change sur opérations financières non-réalisées	(151)	-
Autres charges financières	(1 080)	(157)
Dot. aux provisions à caractère financier	(240)	-
Revenus des créances rattachées à des participations	-	282
Revenus des actifs financiers hors équi. de trésor.	629	-
Pertes des équi. de trésor.	-	(685)
Gains de change sur opérations financières réalisés	3 233	1 430
Gains de change sur opérations financières non-réalisés	(142)	-
Autres produits financiers	6 169	2 485
Rep. sur provisions à caractère financier	112	10
Autres charges financières & Autres produits financiers	4 082	1 386
Résultat financier	3 359	(3 084)

6. Impôts sur les résultats

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Montants en K€	2024.12	Résultat de la période	Ecart de conversion	Δ périmètre	Autres mouvements	2025.12
Impôts différés – actif	7 265	(799)	(2)	(0)	(3 374)	2 773
Impôts différés – passif	(16 469)	3 059	0	-	2 140	(11 284)
Impôt différé	(9 204)	2 260	(2)	(0)	(1 234)	(8 511)
ID sociaux	4 337	2 095			(1 247)	5 185
ID sur différences temporaires	2 976	(473)				2 503
ID sur carnet de commandes GNYK	(19 227)	3 059				(16 168)
ID sur écart de conversion	-	(18)	(2)			(20)
ID IFRS 16	15	(3)				12
ID sur frais émission d'emprunt	-	(318)				(318)
ID activation de report déficitaire	2 695	(2 400)				295
Impôt différé	(9 204)	1 942	(2)	-	(1 247)	(8 511)

6.2. Déficits fiscaux non activés :

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les déficits reportables non activés de la société CMN Naval s'élèvent à 1 174 K€ au 31/12/2025 contre 10 776 K€ au 31/12/2024.

Les déficits reportables non activés de la société GNYK s'élèvent à 24 842 K€ au 31/12/2025.

Au 31 décembre 2025, les déficits fiscaux reportables de la société Hydroquest s'élèvent à 13 143 K€. Compte tenu du stade encore préliminaire des projets, l'émergence de bénéfices futurs permettant l'imputation de ces déficits demeure incertaine. En conséquence, aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé.

6.3. Impôts sur les résultats

Montants en K€	2024.12	2025.12
Impôt sur les bénéfices	(6 184)	(8 201)
Economies d'impôt	308	-
Autres impôts sans base d'imposition	(963)	-
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	3 202	4 898
Reprise de provision pour impôt	215	-
Impôt exigible	(3 422)	(3 302)
Impôts différés	(4 259)	1 942
Impôts différés	(4 259)	1 942
Impôts sur les résultats	(7 681)	(1 360)

6.4. Preuve d'impôt

Montants en K€	2025.12
Résultat net (Part du groupe)	14 996
Impôts sur les résultats	(1 360)
Résultat avant impôt	16 356
Impôt théorique au taux de 25 % (+ produit / - charge)	(4 089)
Différences permanentes	4 674
Gestion des déficits	(68)
Limitation des IDA	-
Différence de taux entre mère et filiales	(2 509)
Crédit d'impôt	632
Impôt réconcilié	(1 360)

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2025 sont composés de cautions bancaires et garanties données dans le cadre de contrat en cours notamment :

CMN SA :

- En Arabie Saoudite : garanties de performance de 2.775M€ (Poniard), 27.450M€ (FPB), 937 K€ (Amendement 1), 1.807M€ (Amendement 3).
- A Oman : 433K€ (P400 garantie de performance)
- En Egypte pour 55K€ (garantie d'avance)
- Au Qatar pour 15.7K€ (garantie de performance)
- En France : garantie de restitution d'acompte de 657K€ (Saint Paul II)

GIE ACE :

- 14.6M€ Cauton et garantie sur contrat.

CMN Naval :

- Cauton de 3M€ pour la convention de prêts pour CMN SA
- Cauton de 1.5M€ pour la convention de prêts pour Hydroquest
- Garantie pour contrat d'affacturage GNYK pour 7.5M€
- Garantie pour bonne exécution du contrat BR71 par CMN pour 50.8M€
- Cauton du prêt accordé à GNYK pour 950K€

7.2. Effectif moyen

Les effectifs sont calculés hors apprentis et contrats de professionnalisation et selon une moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile et se décompose comme suit :

Effectif moyen	2024.12	2025.12
Ingénieurs et cadres	206	238
Employés et techniciens	523	592
Ouvriers	539	611
Total	1 268	1 441

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe CMN Naval s'élèvent à 319 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025, au titre de la mission de certification des comptes annuels et des comptes consolidés.

8. Informations sectorielles

Montants en K€	Energies Renouvelables	Industrie	Logistique	2025.12
Chiffre d'affaires	2 045	293 743	48 448	344 236
Autres produits de l'activité	2 775	6 114	97	8 987
Achats consommés	(470)	(92 470)	(10)	(92 950)
Charges externes	(2 354)	(87 488)	(40 276)	(130 119)
Charges de personnel	(2 346)	(87 750)	(5 249)	(95 346)
Impôts et taxes	(35)	(1 962)	(118)	(2 115)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	(1 659)	(5 629)	(1 158)	(8 446)
Autres produits et charges opérationnels courants	548	(239)	(139)	171
Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels acquis	(1 496)	24 319	1 596	24 418
Dotations des actifs incorporels acquis		(10 198)		(10 198)
Résultat opérationnel courant	(1 496)	14 121	1 596	14 220
Autres produits et charges opérationnels non-courants	760	3 722	139	4 622
Résultat opérationnel	(736)	17 843	1 735	18 842
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(115)	372	1	258
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(851)	18 215	1 736	19 100
Autres produits et charges financiers	(298)	875	808	1 386
Coût de l'endettement financier brut	(300)	(3 879)	(291)	(4 470)
Coût de l'endettement financier net	(598)	(3 004)	517	(3 084)
Résultat courant avant impôt	(1 448)	15 212	2 253	16 016
Impôts sur les résultats	-	(2 458)	(844)	(3 302)
Impôts différés	-	1 981	(39)	1 942
Résultat après impôt	(1 448)	14 735	1 370	14 656
Intérêts minoritaires	(361)	4	18	(340)
Résultat net (Part du groupe)	(1 087)	14 731	1 352	14 995

Le pôle Energies renouvelables comprend les sociétés Hydroquest et Flowatt. Le pôle Logistique comprend le sous- groupe AMT considéré comme une seule et même unité génératrice de trésorerie. Le pôle Industrie comprend les autres sociétés du groupe (CMN, GNYK, GIE ACE, etc.).

9. Parties liées

Les seules transactions significatives avec les parties liées concernent principalement les comptes courants PHI LLC pour 38 510 K€ au 31 décembre 2025.